

LANGONNET

Bulletin d'informations municipales - Keleier Langoned

Natura 2000 :
habitats naturels et espèces à préserver

Le projet de réaménagement de la place Morvan Lez Breizh

Les services enfance et jeunesse sur le territoire

Langonnet : deux églises, sept chapelles, dix pardons



C'est avec grand plaisir que, une fois de plus, j'écris les premières lignes de ce bulletin municipal en vous souhaitant à toutes et à tous mes très sincères vœux de bonheur pour cette nouvelle année qui commence.

Celle qui vient de s'écouler nous a rappelés à notre devoir de mémoire avec ce grand moment commémoratif du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Une cérémonie d'une grande émotion à la mémoire de nos 175 Langonnetais disparus lors de ce terrible conflit.

En ce qui concerne l'année 2019 qui commence, la commune sera engagée dans des travaux importants puisque les deux bourgs seront en chantier.

Le premier, celui de la Trinité, commencé il y a deux ans avec la restauration exceptionnelle de l'église, se poursuivra encore tout au long de l'année. Dans quelques mois, à l'issue de la réhabilitation du transept, nous pourrons à nouveau l'ouvrir au public afin de vous faire découvrir l'extraordinaire travail des artisans spécialisés. Un vrai bijou architectural.

L'autre chantier important va débuter dans quelques jours, au moment même où vous recevrez ce bulletin : il s'agit de la rénovation des deux places du centre-bourg. Les travaux, prévus pour une durée de six mois, se dérouleront en deux temps. La première phase, en souterrain, concernera le remplacement des canalisations. La seconde, en surface, engagera les travaux d'aménagement à proprement parler. Les conditions de circulation dans le bourg pourront être provisoirement modifiées. Nous nous organiserons, avec beaucoup de pragmatisme, pour diminuer au maximum la gêne occasionnée. L'important sera de réussir au mieux cette opération d'embellissement et d'amélioration de notre cadre de vie.

Cette nouvelle année débutera par ailleurs dans un contexte social tout particulier avec le mouvement des « gilets jaunes ». Il s'agit d'une crise sociale profonde qui met en visibilité les fractures sociales et territoriales se creusant depuis de nombreuses années.

Nous avons voulu, dès le début du mouvement, grâce à nos associations de maires ruraux, relayer l'expression des citoyens par des cahiers de doléances que nous avons fait remonter en Préfecture et à l'Assemblée nationale. Cette démarche est désormais reprise par le Président de la République et prolongée par un Grand débat national jusqu'au 15 mars.

Espérons que cette expression citoyenne sera entendue... et surtout prise en compte.

Christian Derrien, maire de Langonnet

Gant plijadur vras e tigorán ar Gelaouenn-mañ, ur wech ouzhpenn, gant ma startañ hetoù a euvad evidoc'h holl, a-hed ar bloavezh nevez-kroget.

An hini nevez-klozet 'deus degaset soñj deomp eus achumant ar Brezel Bras, gant ul lid fromus e koun ar 175 Langonedad o deus kollet o buhez e-kerzh an emgannoù kriz-se.

E 2019 avat e vo labourioù a-bouez er gumun, gant chante-rioù en div vourc'h.

Ema ar chantier kentañ, hini an Drinded, o kas en-dro renevezadur an iliz diboa daou vloaz : padout a ray c'hoazh a-hed ar bloavezh-mañ ; a-benn un nebeut mizvezhioù ac'hann, ur wech kempennet da vat ar groazenn, e vo posubl deomp digeriñ ar chantier, kement ha dizoleiñ d'ho taoulagad labour espar an artizaned, anezhe gwir arbennigourion.

An eil chantier bras, a vo toullet 'benn un nebeut deizioù ac'hann, dres d'ar mare ma tegouezho ar gelaouenn-mañ ganeoc'h, a zo e bal neveziñ an div blasenn e-kreiz ar vourc'h. C'hwec'h miz ema sañset padout al labourioù, tre daou brantad : da gentañ al labourioù dindan-zouar, ma vo cheñchet ar ganouc'helloù ; da c'houde, ar chantier war-c'horre, da stum-mañ ar plasenoù a-nevez. Diouzh ret e vo kemmet -e-keit-se- modoù an dremeniri dre ar vourc'h : renet vo pep tra evit ma vo an nebeutañ posubl a ziaezamant, hon pal o vezañ ma teuo da vat al labour-kempenn-se, da vravaat ha da aesaat hon endro evidomp.

A-hend-all e komañs ar bloaz-mañ en un enkadenn dibar gant emsav ar « Jiletannoù Melen », lakaet war-wel gante an torrarioù o tistrannañ ar gevredigezh hag an tiriadoù, hag o vont donoc'h-donañ abaoe meur a vloaz. Adal penn kentañ an emsav hon eus klasket, dre gevredadoù ar Vaered a-ziwar ar maez, dastum komz ar sitoianed ha kas o c'hlemmadutioù d'ar Prefeti ha d'ar Gampr. Ar c'hefridi-mañ zo bet kemeret war e chouk bremañ gant Prezidant ar Republik, hag astennet e vo gant ar Breujoù bras broadel, betek ar 15 a viz Meurzh. Gant ma vo klevet mouezh ar sitoianed ... ha taolet pled outi !

Christian Derrien, maire de Langonnet

Commémoration de l'Armistice Un hommage très émouvant aux disparus



Après un recueillement au pied du monument aux morts en mémoire aux 33 soldats de La Trinité morts pour la France, la cérémonie de commémoration s'est poursuivie au bourg de Langonnet en présence de nombreuses personnes malgré le temps incertain.

Les enfants des écoles ont lu des extraits de lettres personnelles et de carnets de route ainsi qu'une poésie bilingue breton-français de Garmenig Ihuellou dédiée à la mémoire de son grand-père Pierre Ihuellou. Christian Derrien, le maire, a lu, un par un les noms des 175 soldats inscrits sur le monument.

Une délégation de l'Abbaye représentait les 50 pères de la congrégation du St Esprit morts lors du conflit.

La présence originale d'un postier breton rappelait aussi le sacrifice de 1 140 000 chevaux, compagnons de travail dans nos campagnes, mais aussi compagnons d'infortune de nos soldats sur le front des combats.

Une exposition à la médiathèque clôturait cette cérémonie particulièrement émouvante. Un livret commémoratif est toujours disponible pour tous ceux qui le souhaiteraient.



Place Morvan Lez Breizh Un réaménagement en deux phases

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale prépare le chantier de rénovation de la Place Morvan Lez Breizh. Après les phases de conception et de concertation, les entreprises préparent déjà depuis quelques semaines la mise en œuvre effective du chantier.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les travaux de rénovation se dérouleront en deux phases d'environ trois mois chacune.

Un réseau de canalisations tout neuf

Le premier temps concernera essentiellement le changement des canalisations souterraines (eau potable, assainissement, eaux pluviales). Elles ont près de 40 ans et il est essentiel de les remplacer avant les travaux d'aménagement de surface.

Cette phase créera inévitablement de nombreuses tranchées avec des modifications de circulation, durant quelques semaines, au cœur du bourg.

Les informations concernant ces modifications seront régulièrement communiquées par voie de presse et affichage.

Une place agrandie

La seconde tranche de travaux démarrera au printemps et concernera les aménagements en surface avec notamment l'agrandissement de la Place Morvan Lez Breizh par la réduction de la grande « patte d'oie » bitumée formée par les deux rues centrales.

Comme indiqué sur le plan, une rangée d'arbres à feuillage léger viendra clôturer la partie latérale de la Place principale.

En liaison directe avec la Place plantée

L'autre originalité proposée par le cabinet paysagiste Tiriad et validée par les Bâtiments de France est la réalisation d'une quasi-jonction de la Place principale avec la Place plantée grâce à une zone piétonnière pavée.

Celle-ci, en plus de son intérêt esthétique, aura un impact intéressant du point de vue de la sécurisation de la circulation et de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

QUELQUES DATES

15 janvier-15 mars
première phase : réseau d'eau et assainissement

1^{er} avril - 15 juin
deuxième phase : travaux d'aménagement de la place

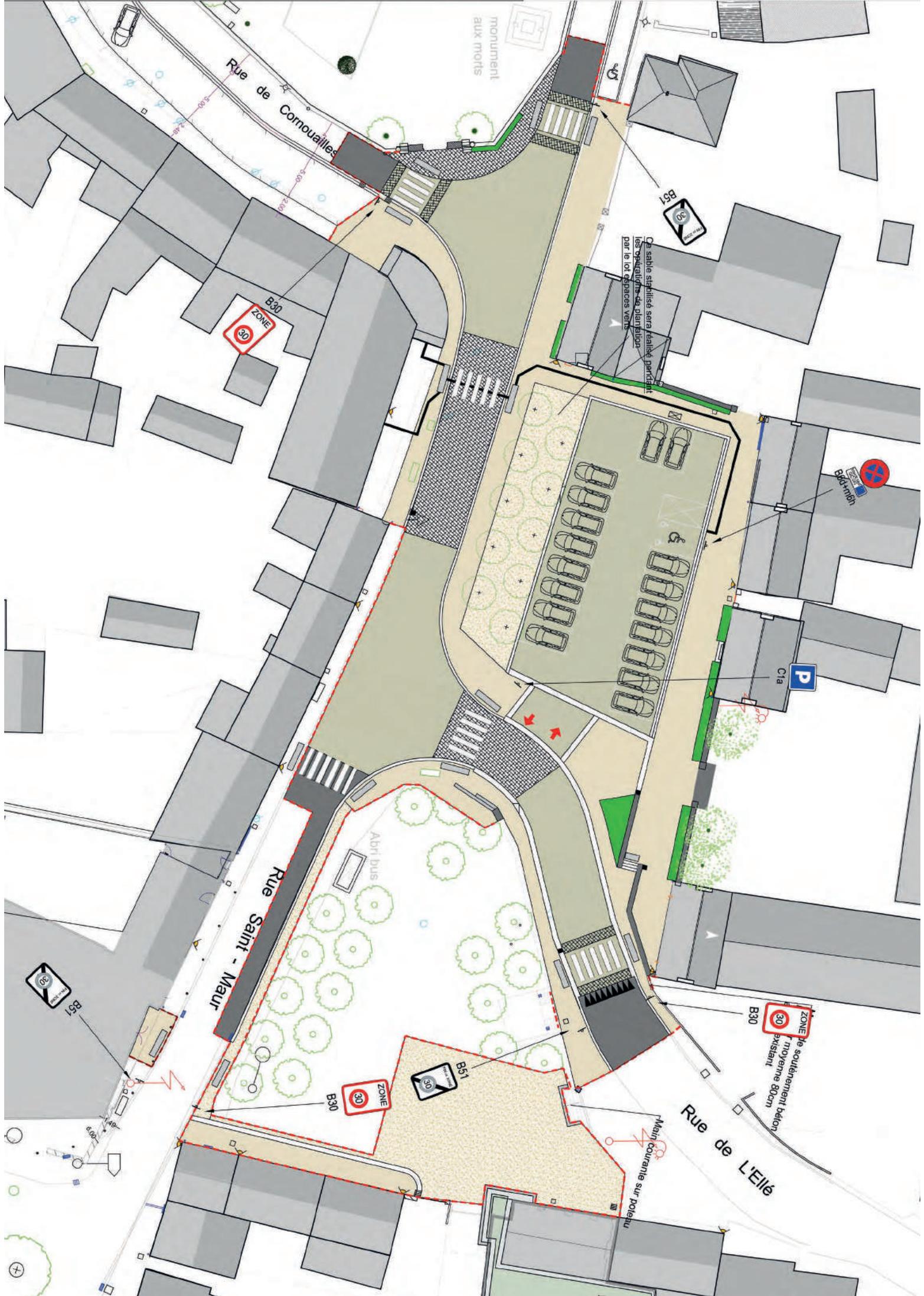
Automne 2019
plantations

Légende plan d'aménagement

	Enrobé de voirie noir BBSG 0/10
	Enrobé de voirie Goasq
	Enrobé de synthèse sur trottoir
	Pavé granit
	Sablé stabilisé renforcé
	Espace planté
	Marquage ligne continue
	Sigle handicapé
	Panneau signalétique

Réalisation

Tiriad Paysages - architectes paysagistes - Carnoet (22)
Océam Ingénierie - Lorient (56)



Rue de Cornouailles

monument
aux morts

Rue Saint - Maur

Rue de L'Elle

Abri bus

Ce sable stabilisé sera réalisé pendant
les opérations de plantation
par le lot espaces verts

ZONE 30
le soutènement béton
moyenne 80cm
existant

Main courante sur poteau

B30
ZONE
30

B51
ZONE
30

B30
ZONE
30

B30

Cia

Bld-mob

B51
ZONE
30

P

Eglise de La Trinité

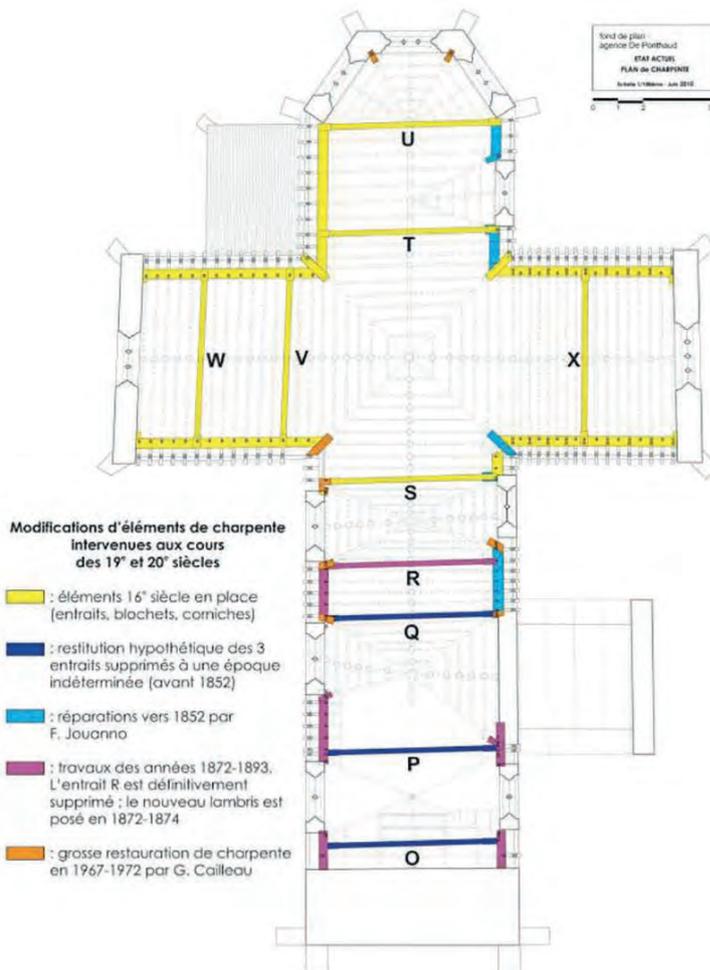
Voilà exactement deux ans qu'a démarré le chantier monumental de restauration de l'église de la Trinité. Un travail impressionnant a été déjà réalisé par les entreprises spécialisées sous la conduite des Bâtiments de France.

Ainsi, durant les deux premières phases de travaux, le pignon ouest et le clocher ont été entièrement restaurés, ainsi que la nef (sur le plan : zone S-R-Q-P-O) reliant l'entrée principale au transept.

Actuellement, c'est précisément ce transept en croix latine qui est en restauration (zone W-V-X). Il s'agit très certainement de la phase la plus complexe, du fait de l'enchevêtrement central des poutres retenant l'ensemble de la toiture, mais aussi de la présence de sablières et sculptures exceptionnelles (fleurons, pinacles, blochets, engoulants, anges, etc.). Parallèlement, comme pour la nef, tout une structure de cerces cintrées est assemblée avant d'accueillir le lambris en châtaignier. Au total près de 20 tonnes de bois retravaillé et remplacé sur cette partie, parfois sous forme de greffes, dont 500 kg uniquement d'éléments architecturaux sculptés.

Dans quelques semaines les travaux de toiture viendront achever la délicate restauration de ce transept. Ensuite démarrera la dernière phase du chantier, avec la restauration du chœur ainsi que celles du porche latéral et du sommet clocher.

Comme précédemment, nous profiterons de la fin de la restauration du transept pour organiser une nouvelle opération « portes ouvertes » afin de faire découvrir, à tous ceux qui le souhaitent, l'état d'avancement de ce remarquable chantier.



Voirie : les travaux réalisés et le programme 2019

Chaque année, un certain nombre de travaux d'entretien et de rénovation sont effectués sur le réseau de voirie communale.

Pour l'année 2018, ce sont les routes des secteurs suivants qui ont été rénovées : Kerantons, Guernhir, Quillihuel et Minez Buonec.

Pour 2019, la commission voirie a établi le programme suivant : La Closeraie vers la rue des Lutins, Kergoz, Porsqueul, la départementale vers Perez vras, Kérihuel, Botquelvez.

L'ensemble de ces travaux correspond à la réalisation d'environ 2 kilomètres de voie par an et 60 000 euros d'investissement.

Reméandrage du Langonnet



Dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA), les chantiers de restauration hydromorphologiques, portés par Roi Morvan Communauté, se poursuivent. A l'automne, 3 méandres ont été ainsi créés sur le Langonnet à Kéraudrenic, 120 m linéaire avant projet et 220 m linéaire après projet.

Signalétique bilingue

Dans le cadre de la charte « Ya d'ar brezhoneg », de nombreuses actions en faveur du bilinguisme sont à prévoir dans le courant de l'année 2019.

La municipalité s'investit fortement pour rendre bilingue la signalétique dans les bourgs, tant au niveau des panneaux de rues que des enseignes commerçantes.



Panneaux et plaques de rues

Des plaques et panneaux de rues bilingues sont actuellement en cours d'installation dans le bourg de Langonnet. Cette opération permettra l'uniformisation de la signalisation dans le centre-bourg.

Les panneaux de rues de la Trinité bénéficieront d'une opération similaire avant l'été.

Signalétique départementale

À la demande de la municipalité, les services du département travaillent actuellement à la bilinguisation des panneaux de signalisation départementaux dans le bourg de Langonnet. Cette opération prévue dans le courant de l'année 2019 sera également l'occasion de prévoir le changement de panneaux vieillissants et abimés.

Enseignes commerçantes

Plusieurs commerces langonnetais affichent des enseignes en breton. Afin d'encourager les commerçants dans cette démarche, la municipalité a décidé d'accentuer les mesures d'accompagnements. Désormais ceux qui choisissent d'apposer une enseigne bilingue breton/français ou qui souhaitent informer en breton sur la nature du commerce bénéficieront d'une aide communale à hauteur de 60 % des frais dans la limite de 1000 € de travaux.

Plan d'eau de Pontigou



À la grande satisfaction des promeneurs, les services communaux ont amélioré à certains endroits le chemin qui fait le tour du plan d'eau de Pontigou. En effet, l'hiver, en fonction des pluies parfois abondantes, il devenait difficile d'en faire le tour que ce soit à pied ou en vélo. La stabilité du sol renforcée sur environ 200m permet maintenant aux passionnés de nature de retrouver un chemin particulièrement agréable et reposant à proximité de l'eau, tout en gardant un espace naturel protégé.

Un projet éolien à l'étude

Le 6 novembre dernier, le Conseil municipal a délibéré en faveur du lancement d'études péalables à un projet de parc éolien sur la commune, conduit la société Nordex. Si elles sont favorables, quatre éoliennes pourraient voir le jour en 2023. Conscient de l'urgence de la transition écologique, le Conseil municipal a adopté un soutien à l'Appel pour un Pacte Climat-Finance. C'est donc logiquement qu'a été donné un avis favorable au lancement d'études de terrain sur le potentiel éolien d'un secteur entre Kerbeskontès, Leurven et Le Drouloué.

Un projet éolien doit respecter les règles applicables aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Celles-ci demandent une étude d'impact sur le milieu naturel (faune, flore, habitats naturels...), le milieu physique (paysage) et le milieu humain (activités humaines, patrimoine...). Une étude de dangers complètera le dossier qui sera instruit par les autorités administratives de l'Etat, avant l'enquête publique et la décision finale du préfet.

La société Nordex a pris l'engagement d'associer les élus et les habitants de la commune. Une information transparente sera donnée à chacune des étapes. De nombreux sujets seront soumis à la discussion : attribution de mesures compensatoires et d'accompagnement, implantation des éoliennes, éventuel financement participatif... L'objectif final étant d'aboutir à un projet qui soit réellement une opportunité de développement du territoire.

Frelon asiatique : le piégeage se fait dès février

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*), arrivé en France en 2000, est apparu dans le Morbihan en 2011 et a aujourd'hui envahi l'ensemble du département.

Ce frelon, dangereux pour l'homme lorsqu'on approche près du nid, tue les abeilles pour nourrir ses larves.

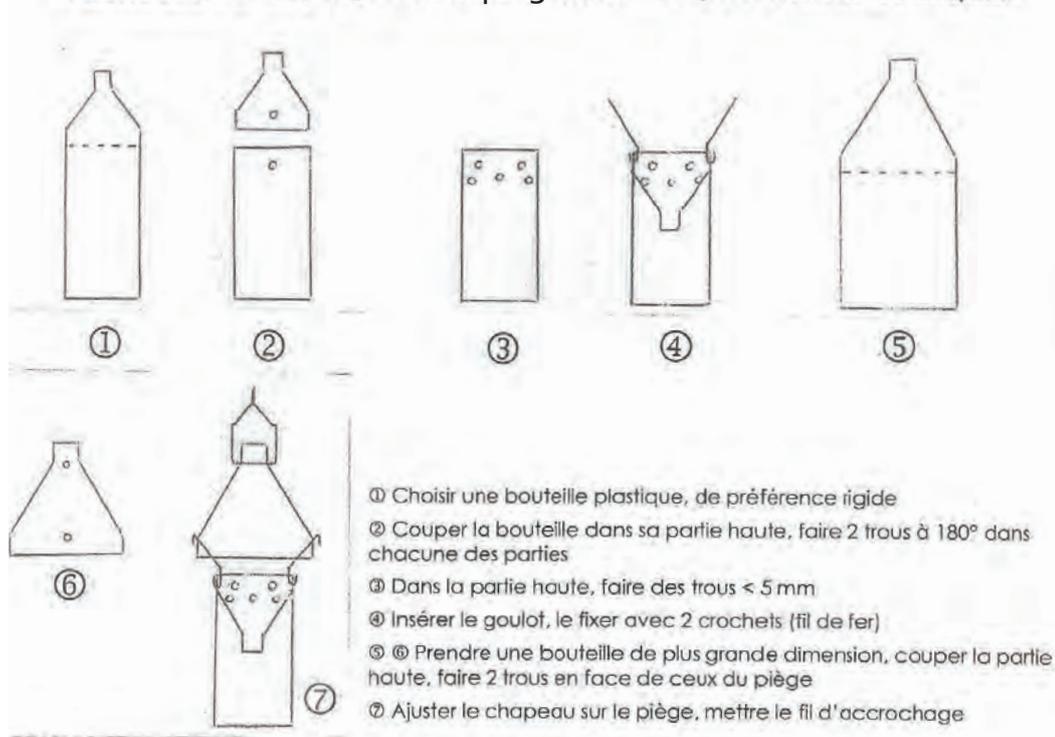
Un dispositif de lutte est mis en place. Des piégeages de la mi-février à juin peuvent être réalisés pour attraper les reines fondatrices (voir schéma ci-contre).

Le nid primaire petit à cette période peut être détruit facilement le soir lorsque la reine est à l'intérieur. L'été, la destruction du nid secondaire, plus important, nécessite l'intervention d'un professionnel pour sa destruction.

En 2018, 18 de ces nids ont été recensés sur la commune. 17 ont été détruits.

La Communauté de communes Roi Morvan Communauté prend en charge 50 % de la prestation du désinsectiseur avec un plafond en fonction de la hauteur du nid. Pour faire détruire le nid et bénéficier de l'aide, contacter la mairie qui a désigné un référent frelon asiatique.

Fabrication d'un piège-bouteille démontable



Exemple de piège à fabriquer. Il est à placer entre 0,5m et 1,5m de hauteur au soleil du matin près des ruches ou du composteur ménager ou d'un arbre à fleur ou dans un appenti... avec un appât constitué de : 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière, 1/3 de sirop (cassis, framboise..).

Pour des renseignements complémentaires :

<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique/>
ou contacter le référent communal, Gilles Bernard en mairie le vendredi matin.

Les pesticides sont interdits

Depuis le 1^{er} janvier, les particuliers ne doivent plus utiliser ni détenir de pesticides. Seuls les produits utilisables en agriculture biologique sont autorisés et disponibles à la vente.

Cette mesure découle directement des Lois Labbé et de Transition énergétiques de 2014 qui visent à diminuer l'utilisation de ces substances afin de préserver la santé et l'environnement.

Depuis 2017, les collectivités locales n'utilisent plus de produits phytosanitaires sur la plupart des espaces publics.

Si vous détenez des bidons de pesticides (entamés ou vides), vous pouvez les déposer en déchetterie.

Ces produits sont dangereux et ne peuvent être recyclés par une filière classique.



Site Natura 2000 : préserver habitats naturels et espèces

Le site Natura 2000 du « Complexe de l'est des Montagnes noires » a été désigné en 2004 afin de préserver certains habitats naturels et espèces, protégés à l'échelle de l'Union européenne car menacés. Parmi ces habitats dits d'intérêt communautaire, on retrouve des zones de landes et de tourbières pour l'essentiel.



Comment cela fonctionne-t-il ?

Le site est dirigé par un Comité de pilotage, composé de représentants des acteurs locaux, des collectivités et de l'État. Un document d'objectifs (DOCOB) permet de faire état des richesses du site, des activités socio-économiques et de définir des objectifs et des actions à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité.

Ce document d'objectifs, nécessaire à l'animation du site, a été validé par le Comité de pilotage le 29 novembre 2018. La Préfecture des Côtes d'Armor doit maintenant décider si elle approuve ou non le document.

Grâce à cette démarche, des actions de gestion pourront être engagées dès 2019 et des subventions européennes et nationales pourront être octroyées sur le territoire aux propriétaires et exploitants volontaires pour gérer ces zones.

Les objectifs de Natura 2000

Définis en concertation avec les membres du comité de pilotage, et en tenant compte du diagnostic du site, les objectifs du site Natura 2000 sont au nombre de quatre.

Les grands axes sont :

- ⇒ la préservation ou la restauration des habitats naturels en partenariat avec les gestionnaires locaux,
- ⇒ le maintien des continuités écologiques notamment par la préservation du bocage,
- ⇒ l'amélioration des connaissances scientifiques,
- ⇒ la conciliation entre activités humaines et biodiversité par la concertation et notamment par des actions de valorisation de notre patrimoine local.

LES CONTRATS NATURA 2000

Ils sont proposés aux propriétaires ou aux gestionnaires (agriculteurs, forestiers...) pour soutenir des mesures favorables à la biodiversité. A titre d'exemple, un propriétaire peut souscrire un contrat l'engageant à faire faucher ou pâturer sa parcelle de lande ou de prairie. En contrepartie, il recevra une subvention pour payer le prestataire ou lui-même s'il réalise l'action en personne.

LA CHARTE NATURA 2000

Elle permet de signer certains engagements, choisis par le signataire lui-même, en contrepartie de certains avantages fiscaux.



Petite enfance

Le guichet unique

votre premier interlocuteur pour trouver un mode de garde sur le territoire : le service accompagne les familles dans leurs démarches, renseigne sur les places existantes en accueil collectif ou chez un assistant maternel et assure la préinscription pour les micro-crèches.



L'équipe de la micro-crèche, avec, à gauche, la nouvelle directrice, Amandine Pascal

Les micro-crèches

Trois structures existent au Faouët, à Plouray et bien sûr à Langonnet. Les Micro-crèches accueillent 10 enfants chacune de 2 mois et demi à 6 ans. Les enfants sont encadrés par des professionnels de la Petite Enfance qui les accompagnent au quotidien et participent à leur développement.

Différents types d'accueils sont possibles selon vos besoins. La première démarche est la préinscription au Guichet Unique.

Contact :

Anna PENNOT ou Anne-Solène LE GOFF au 02.97.23.20.19

Enfance : les accueils de loisirs sans hébergement

Le mercredi

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Gourin (école Jean Rostand) et Le Faouët (bâtiment petite enfance) accueille les enfants scolarisés de 2/3 ans à 12 ans.

Les structures sont ouvertes de 7h30 à 19h. Les inscriptions sont possibles à la journée ou à la demi-journée avec repas.

Les Petits Ponts :

une passerelle entre les structures Petite Enfance et Enfance. L'ALSH accueille les enfants des structures petite enfance (micro-crèche, multi-accueil) pour partager un temps d'activité avec les 3-6 ans et les animateurs.

Le CAP Juniors :

une passerelle entre les structures Enfance et Jeunesse. Le groupe des 9-12 ans de l'ALSH part à la rencontre des 11-13 ans de la Maison des Jeunes. Ces temps d'échange se déroulent sur les mercredis ou pendant les vacances autour d'un repas autonome et d'une activité (accrobranche, bowling, laser game, ...).



Pendant les vacances scolaires

L'ALSH qui se situe sur le domaine de Kéraudrenic à Langonnet est ouvert sur toutes les périodes de vacances scolaires (sauf les vacances de Noël). Durant l'été, vous disposez d'un ramassage sur les différentes communes et durant les petites vacances l'accueil du matin et du soir s'effectuent sur les points de garderie (Guiscriff, Le Faouët, Gourin et Kéraudrenic). L'ALSH est ouvert de 7h30 à 19h du lundi au vendredi de chaque période de vacances scolaires.

Bivouacs, mini-séjours et séjours :

Des séjours sont proposés l'été : 1 mini séjour 6-8 ans, 2 séjours 8-10 ans et 2 séjours 10-12 ans.

Pour les plus jeunes (5-6 ans), 2 bivouacs (2 jours et une nuit) sont proposés aux enfants afin de leur apporter une première expérience de la vie en collectivité et des séjours.

Pour tous renseignements ou inscription : Julie PERON au 02.97.23.20.19

Jeunesse : local jeunes et pass'vac

Le local Jeunes de Langonnet se trouve dans un maillage de Maisons des Jeunes (MJ) et locaux jeunes repartis par secteur : Le Fauët, Gourin et Guémené sur Scorff. Ces structures sont ouvertes aux jeunes de 11 à 17 ans.

Un programme d'activités est édité pour chaque période avec deux temps proposés : des ouvertures libres sur les MJ ou Locaux le vendredi de 17h30 à 19h30 (jeux, repas, sport...) ainsi que des sorties et activités programmées (lasergame, karting...).

En dehors des présences au local, les jeunes peuvent s'inscrire aux activités de la MJ de Gourin ou la MJ du Fauët. Un ramassage est organisé sur la commune sur inscription.

ÉTÉ : Le PASS VAC (inscription à la semaine) et les séjours. Cette année un projet collectif pour les 14/17 ans est organisé : un séjour à l'étranger avec des actions d'autofinancement pour financer le séjour.



**Contact : Katelle CORBES référente Enfance Jeunesse-secteur Gourin au 06.83.98.68.43
ou Elise GOUELLO référente Enfance Jeunesse-secteur Le Fauët au 06.07.57.01.91**

Familles : Papo'thé, café-rencontre, semaine de la paternité...



Depuis 4 ans, le SEJ propose des actions en direction des familles en organisant différents temps de rencontre : « Papo'thé », « Café Rencontre » mais également la semaine de la parentalité et le Grand Rendez-vous des Petits et de leurs Parents. Demandez le programme !

Des temps d'échanges et de convivialité sont proposés :

Un goûter des parents le mercredi avant chaque période de vacances : pour échanger, se connaître et créer du lien !

Fin juillet le Centre de Kéraudrénic organise le Festival Été en scène : les enfants créent un spectacle pour les parents et nous prolongeons la soirée autour d'un barbecue !

Contact : le Service Enfance Jeunesse reste à votre disposition pour tous renseignements

Un seul numéro : 02-97-23-20-19

Mail : sej@roimorvancommunaute.com

SERVICE ENFANCE JEUNESSE (RMCOM)

6 rue Carant du Four 56320 LE FAOUËT

Domicile partagé : une assistance 24 heures sur 24

La commune de Langonnet dispose depuis 2007 d'un Domicile Partagé, logement adapté qui permet d'accueillir huit personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. L'objectif est d'accueillir des personnes désorientées qui, en raison de leur perte d'autonomie, ne peuvent plus vivre à domicile. Prenant les relais des aidants familiaux, les assistant(e)s de vie accompagnent la personne dans sa vie quotidienne 24 heures sur 24, et ce dans un climat familial.

Ce type de structure répond au besoin des familles qui souhaitent maintenir leurs parents dans leur commune d'origine ou à proximité de celle-ci.

Le coût d'hébergement est souvent comparable à celui d'une structure plus classique, tout en offrant un confort de vie supérieur.



L'équipe du Domicile Partagé, avec, au centre, la nouvelle coordinatrice de la structure, Christel Pruvost.

Trois départs en retraite dans les services



Deux départs en retraite ont été fêtés en juin 2018 :

Chantal Cougard, aide à domicile et agent de service à la cantine, et Anne Couteller, coordinatrice du Domicile Partagé de 2007 à 2018.



En novembre 2018, Danièle cospérec, agent d'entretien des bâtiments communaux de La Trinité, a à son tour fait valoir ses droits à la retraite.

Couverture santé : une mutuelle collective

A l'instar de plusieurs communes, le CCAS de Langonnet a souhaité s'engager dans une démarche de partenariat avec une mutuelle pour permettre à la population de bénéficier des avantages des contrats collectifs (tarifs plus attractifs et adaptés à chaque situation, conditions de remboursement plus avantageuses ...).

Après la diffusion en septembre 2018 d'un questionnaire pour connaître les besoins des Langonnetais en matière de protection complémentaire santé, les membres du CCAS ont rencontré plusieurs responsables de mutuelles et sélectionné celle répondant le mieux à l'esprit mutualiste permettant à tous d'accéder à une couverture de santé décente.

Informations et contact : Elsa Fiorot au 06 77 55 89 85

Gestion de l'eau : consultation publique



Le comité de bassin Loire-Bretagne propose une consultation citoyenne sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation jusqu'au 2 mai 2019.

Sont concernés les habitants, ainsi que tous les acteurs du territoire (intercommunalités, mairies, associations, syndicats d'eau et/ou d'aménagement, commissions locales de l'eau).

L'avis est demandé sur des questions importantes et sur le programme de travail pour la révision du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), et pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation.

Tous les documents de la consultation sont visibles et téléchargeables sur le site :

www.prenons-soin-de-leau.fr

Leur choix s'est porté sur la société Mutuale, qui propose des contrats à tarifs négociés équivalents aux contrats de groupes des entreprises.

Mutuale propose des permanences mensuelles de 10h à 12h à la médiathèque pour répondre aux demandes de renseignements et proposer des devis.

Dates des permanences du 1er semestre 2019 :

- Mercredi 13 février
- Mercredi 13 mars
- Mercredi 3 avril
- Mercredi 15 mai
- Mercredi 19 juin

Communication : informez-vous avec PanneauPocket

Un nouvel outil de communication existe pour informer le citoyen : PanneauPocket est une application mise à disposition gratuitement des habitants, résidents permanents ou secondaires, simples visiteurs, touristes de passage...

La mairie de son côté est abonnée et bénéficie de cet outil pour informer en temps réel la population.

Pour en savoir plus, connectez-vous à :

www.panneaupocket.com

Caisse d'allocations familiales : permanence le mardi au Faouët et à Pontivy

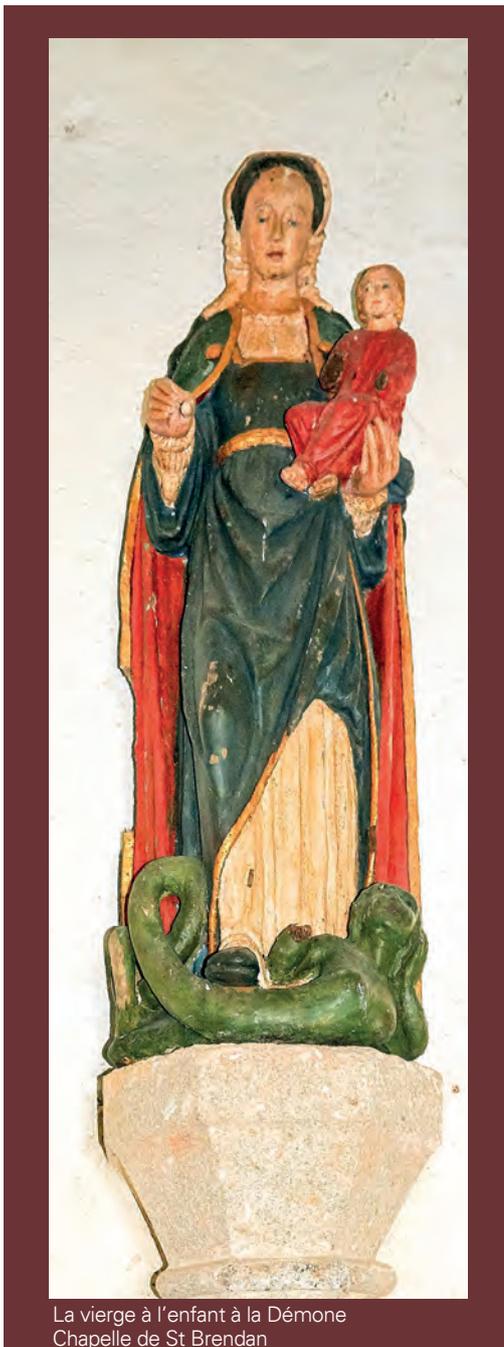
Depuis le 13 novembre, les antennes de la CAF du Morbihan, à Pontivy et au Faouët ont modifié leur jour d'ouverture.

Désormais, les permanences sont assurées le mardi, et non plus le jeudi. Les services proposés au public demeurent bien évidemment les mêmes.

Langonnet

Deux églises, sept chapelles, dix pardons

Ce remarquable travail culturel et patrimonial sera bientôt disponible à tous sous forme de livret édité par la municipalité de Langonnet. En voici une rapide présentation.



La vierge à l'enfant à la Démone
Chapelle de St Brendan

Langonnet n'est qu'une paroisse, qu'une commune, parmi d'autres en Centre Bretagne. Elle a pour originalité de se situer sur une frontière invisible entre territoire des Osismes et des Vénètes, entre Morbihan et Côtes d'Armor, entre breton pourlet et breton cornouaillais. Les histoires du roi Morvan et une chanson d'Alan Stivell lui ont procuré son quart d'heure de célébrité, quelques habitants du Néolithique puis de l'époque gallo-romaine y ont laissé des marques de leur passage mais ce sont des moines qui ont, le plus durablement, marqué son paysage et, probablement, pour la première fois écrit son nom.

Un menhir, des restes de villa...

Un menhir, des restes de villa, quelques vieilles bâtisses, des tronçons de vieux chemins, une abbaye, deux églises, six chapelles encore debout sont autant d'empreintes des habitants d'autrefois. Les cantiques de pardon en breton, dans leur version actuelle, n'ont, pour les plus anciens, guère plus d'un siècle et seulement quelques dizaines d'années pour les plus récents, la foi qui les anime, les préoccupations qui les habitent, les images qui les colorent sont pourtant les derniers mots que ceux d'hier peuvent chanter avec ceux d'aujourd'hui.

Sur cette commune du Centre Bretagne, langue et religion sont arrivées en même temps. A l'heure où le breton compte ses locuteurs et le christianisme ses fidèles, un retour sur l'histoire de la commune nous rappelle à notre héritage tandis que l'étude des églises et chapelles ainsi que de leur statuaire et de leur cantique nous permet simplement d'approcher un peu plus, dans leur quotidien et dans leurs croyances, ces hommes qui nous précèdent sur les chemins de la commune, de percevoir un monde dont, petit à petit, les simples promeneurs ont perdu les clefs. Les pierres du patrimoine bâtis semblent plus faciles à préserver que les mots et idées du patrimoine immatériel.

Sans chercher à écrire une histoire détaillée de Langonnet ou à en réaliser une présentation géographique exhaustive, cette étude souligne les particularités géographiques de la commune et les étapes importantes de son histoire. Elle se propose ensuite d'expliquer l'architecture et la statuaire des églises et des chapelles.

Deux églises, une abbaye, six chapelles

Langonnet compte deux églises, une abbaye et six chapelles. L'église du bourg, dédiée à saint Pierre et saint Paul, date de l'époque romane mais elle a été largement remaniée à la fin du XV^e siècle et à la fin du XVII^e siècle. Les chapelles et l'église de La Trinité sont à peu près dans leur aspect du XVI^e et XVII^e siècles. La salle capitulaire de l'abbaye remonte au XIII^e siècle mais la chapelle actuelle ne date que du XVIII^e siècle et de la deuxième partie du XIX^e siècle. Ces monuments appartiennent autant au patrimoine qu'au paysage de la commune, les habitants y sont attachés. Dans quel contexte ont-ils été édifiés ? De quelles traditions architecturales relèvent-ils ? Qui y honorent-on, pourquoi et comment ? Que raconte leur statuaire ? Quelles croyances leur sont associées ? Voici, brièvement quelques premiers éléments de réponse.

Les deux églises se distinguent nettement des chapelles, l'église du bourg par ses chapiteaux originaux et ses arcades romanes, l'église de La Trinité par la richesse de son décor tant intérieur qu'extérieur.

Les chapelles actuelles remontent toutes au XVI^e siècle ou au XVII^e. Elles sont bâties en granite local et suivent un plan simple à vaisseau unique sur lequel elles déclinent des variantes : chevet plat, Beaumanoir, à trois pans; mur pignon occidental avec ou sans fenêtre, aux arcs tantôt brisés tantôt en plein-cintre ou en accolade, s'appuyant ou non sur des contreforts ; clocher simple ou à flèche appareillée. Leur façade nord est généralement dépourvue d'ouverture, leur façade méridionale est la plus ouvragée.

Le message des statuaires

La statuaire de chaque chapelle présente un message qui n'est plus aussi lisible aujourd'hui mais qui transparait encore.

Ainsi, la chapelle de La Magdeleine met en évidence quelques uns des premiers chrétiens, la Vierge, Marie-Magdeleine bien sûr mais aussi son frère Lazare, le ressuscité et leur sœur Marthe, saint Jean-Baptiste qui annonce la venue du Christ, André, le premier appelé, Pierre et Paul qui propagent le message hors de Palestine.

La chapelle de saint Germain honore le grand saint gallo-romain ainsi que Gildas et Bieuzy, des Bretons continuateurs de son message. Saint-Guérolé témoigne du rôle de l'abbaye de Landévennec mais aussi des premières familles chrétiennes lors de l'installation des Bretons en Armorique puisque la fontaine de la chapelle pourrait être

dédiée à sa sœur Klervi.

La Chapelle-Neuve présente Notre-Dame de Pitié et la Sainte Parenté : saint Joseph et les parents de la Vierge (parenté incomplète depuis les vols de 1972).

La chapelle de Moustriziac semble plutôt tournée vers la vie agricole autour de saint Cornély et des Rogations.

A chacune son pardon

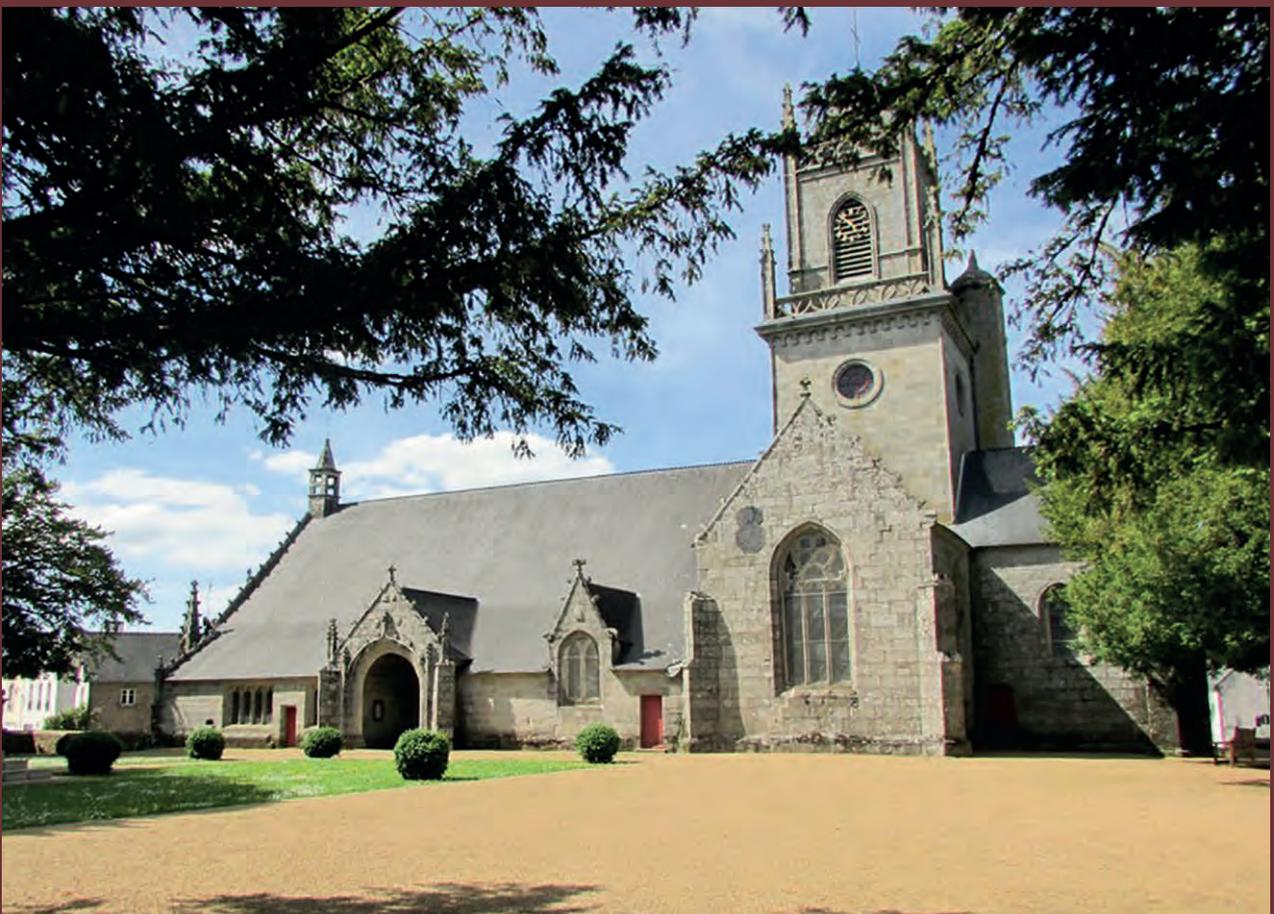
Chaque église et chapelle célèbre son pardon (la chapelle de Magdeleine en célèbre deux). Conformément à l'usage, les pardons des bourgs précèdent ceux des trèves.

Huit des dix pardons de Langonnet célèbrent leur saint patron à l'aide d'un cantique en breton (le cantique à saint Maurice, pardon de l'abbaye, est en français et saint André attend toujours qu'un parolier inspiré lui écrive le sien). Certains d'entre eux sont l'œuvre de lettrés locaux.

Le cantique à saint Brendan, le cantique à Notre Dame de Pitié sont des compositions de Yann Le Dour (1904-1990), ancien instituteur à l'école libre de Langonnet, par ailleurs « bon chanteur, au large répertoire de chants vannetais [et] compositeur à ses heures ».

D'autres ont au moins été remaniés localement comme le cantique à saint Guérolé dont le dernier couplet mentionne la paroisse.

Une centaine de pages pour aborder agréablement Langonnet, son histoire, ses églises, ses chapelles, ses statues et certaines de ses traditions.



L'église St Pierre St Paul

Amélioration de l'habitat

Roi Morvan Communauté prolonge le dispositif d'aide jusqu'à fin 2019

En avril 2015, Roi Morvan Communauté a lancé un Programme d'Amélioration de l'Habitat d'une durée de 3 ans sur l'ensemble de son territoire.

L'objectif global visait l'amélioration de 195 logements :

- 140 logements au titre de l'amélioration énergétique
- 55 logements pour l'adaptation à l'âge ou au handicap

DE BONS RESULTATS

En 3 ans, ce sont finalement 162 dossiers d'économie d'énergie et 69 dossiers d'adaptation qui ont été déposés auprès des organismes financeurs. Cela a permis la réalisation de plus de 3,7 millions d'€ de travaux, et les propriétaires ont pu bénéficier plus de 2 millions d'€ de subventions.

Devant un tel succès, les élus de Roi Morvan Communauté ont décidé de prolonger le dispositif jusqu'à fin 2019.

DES AIDES FINANCIÈRES ALLANT JUSQU'À 80% DES TRAVAUX

Les propriétaires occupants des logements de plus de 15 ans et respectant certaines conditions de ressources peuvent donc bénéficier de subventions importantes allant jusqu'à 80% du

coût des travaux pour :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements (isolation, chauffage, ventilation, ouvertures extérieures...)
- L'adaptation au handicap ou au vieillissement (remplacement de baignoire par une douche, aménagement d'une chambre en rez-de-chaussée, monte-escalier...).

Ces subventions proviennent de différents organismes : Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Départemental du Morbihan, caisses de retraite, etc.

De plus, elles sont cumulables avec d'autres aides financières : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro.

Les aides ont rarement été aussi élevées, il vous reste un an pour en profiter !



Roi
Morvan
Communauté

Des projets de travaux ?

Soliha vous accompagne

SOLIHA Morbihan, ex PACT HD 56, a été choisi pour permettre aux propriétaires de bénéficier de conseils techniques personnalisés pour améliorer leurs logements.

A terme, cela signifie pour les propriétaires : réduction des factures énergétiques, confort du logement et du cadre de vie.

SOLIHA Morbihan met à votre disposition une équipe de techniciens qualifiés (chargés d'opération, thermiciens, ergothérapeutes, architectes) qui, à l'écoute, réalisent études énergétiques et audits autonomie, apportent des conseils adaptés et rationalisent le financement des travaux.

SOLIHA accompagnera chacun dans la démarche d'amélioration de son logement.

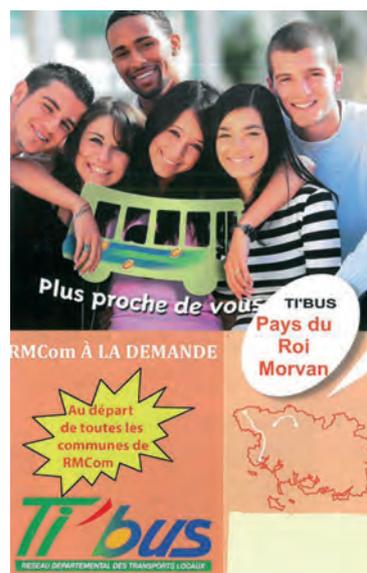
Plus d'infos au 02 97 40 96 96 ou accueil56@solihha.fr

PERMANENCES :

Le 1^{er} jeudi du mois, de 10h à 12h à la Maison des Services Publics de Guéméné-sur-Scorff, et de 14h à 16h à la mairie de Gourin

Le 3^{ème} jeudi du mois, de 10h à 12h à la mairie du Faouët, et de 14h à 16h à la mairie de Gourin

Transport à la Demande depuis votre domicile



Pour 2 euros, un transport adapté, par taxi au départ de votre domicile, qui vous permet de rejoindre, au Faouët, la ligne de bus pour Lorient.

Renseignements et réservation au :

0 800 01 01 56

Gendarmerie : un contact numérique 24h/24



La brigade numérique de la gendarmerie nationale répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La brigade numérique a vocation à renseigner (recrutement, code de la route, procurations,...), à prévenir (opération tranquillité vacances, drogues, cybersécurité, harcèlement, violences sexuelles ou sexistes...) et à orienter (guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux téléservices...).

Contactez via Facebook (@gendarmerienationale) ou twitter (@gendarmerie) ou par le site internet :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Dans tous les cas d'urgence, appelez le 17 ou le 112

Permanences du maire et des adjoints en mairie

CHRISTIAN DERRIEN

Tous les jours sur rendez-vous

ARLETTE COSPÉREC

Lundi de 10h à 12h
Mercredi de 10h à 12h (La Trinité)

LOUIS URVOIS

Mardi de 10h à 12h

YVON LE BOURHIS

Mercredi de 10h à 12h

FRANÇOISE GUILLERM

Jedi de 10h à 12h

GILLES BERNARD

Vendredi de 10h à 12h

Mairie : tél. 02 97 23 96 34

Ouverture au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; les mercredi et samedi, de 8h30 à 12h.

Permanence à La Trinité le mercredi matin

Contact au 02 97 23 86 64

Bureau de poste

Ouverture au public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ; le mardi, de 9h à 12h et de 14h15 à 16h30 ; samedi, de 9h à 12h.

NAISSANCES (15)

Matéo MARTINS, le 15 janvier, 8 résidence Les Bruyères
Mathéo JAUQUEN, le 15 février, 2 rue du Bel Air
Elia PRIAN, le 30 avril, Kerscao
Milan PHILIPPE, le 27 avril, La Magdeleine
Samuel SERVÉ, le 17 mai, Calaren
Jules LE ROY, le 15 juin, Minez Lann
Romy LE FLOCH, le 21 juin, Mine Toul
Ylana PIET, le 2 juillet, Leurven
Zohé MARNÉ, le 31 août, Penkergoff
Nicolas BAIJOT, le 13 septembre, Mine Toul
Adaline GOUALOU, le 26 novembre, 15 rue de Chatouzo
Paloma BLANCHARD, le 29 novembre, Saint Germain
Octavia GUYADER, le 29 novembre, 1 impasse du Blé Noir
Candyse ORTICAT, le 16 décembre, Kerivoal
Emma STEPHAN, le 27 décembre, Pont Mahé

MARIAGES (10)

Arnaud LAVOLÉ et Anne GODARD
Baptiste POULLOT et Laetitia LE BOURHIS
Serge GLAIS et Laurence PRIGENT
Pascal TAS et Nolwenn LE NOUVEAU
Guillaume ALLAIN et Ambre COCHARD
David SIOHAN et Mariette YAO
Sylvain LE BIHAN et Emilie LE QUEFFRINEC
Thomas REMPILLON et Coralie BÉNARD
Alexandre BROD et Angélique BINAUX
Rose-May HALOPÉ et Marie-Noëlle DUFOUR

DÉCÈS (23)

André Jean GAUDIN
Gilbert TOTO
Marie-Claire CLÉDY épouse SÉVÉNÉANT
Alexis Jean QUERRIEL
Zénaïde Marie Eugénie LALLINEC épouse BAHUON
Percival Charles GIFFARD
Elie ALLAIN
Raymond Louis Marie LE MERLEC
Catherine Josiane DALIGOT
Céline Marie QUÉMÉNER épouse LE CORRE
Agnes Marie Anne ROBINEAU épouse LE ROUZIC
Suzanne Paulette BOMIN épouse GAUDART
René Marcel PICARD
Cécile URVOIS épouse TABARIC
John Baptiste DECREM
Serge QUÉFFÉLEC
Jean Claude DROUAL
Elie Barthelemy JAMET
Paulette Marie Josèphe JACQUES épouse LE ROUX
Louise Marguerite Francine BACON épouse GUERZIDER
Henri Marcel Hervé COSTIOU
Marcel Charles Ernest BRACQUEMOND
Marcel POUPON

Entente Sportive de Langonnet



Voilà deux ans que l'Entente Sportive de Langonnet (ESL) évolue en D3. Après une belle saison en 2017-2018, traduite par le maintien du club en 3^e division, l'ESL occupe cette saison la 5^e place du championnat, après 8 journées : 3 victoires, 3 matchs nuls et 2 défaites). Dynamisme, solidarité, rigueur et convivialité résument bien cette équipe en devenir, ouverte à de nouveaux joueurs. Cinq recrues sont venues renforcer le collectif en début de saison.

Aux bons résultats, il convient d'associer les dirigeants qui veillent à la bonne marche du club : Christophe Le Merlec, président, Yoann Nenez, vice-président, Olivier Blanchard, trésorier, Angélique Cardiec, secrétaire. Depuis la saison dernière, l'ESL n'oublie pas ceux qui ont contribué à son renom en mettant à l'honneur les anciens présidents et dirigeants lors des rencontres à domicile.

Le club organise, par ailleurs, diverses animations : tournois de football, de pétanque et de boules bretonnes.

Contact : Christophe Le Merlec au 06 78 49 87 07 - chris.lango@hotmail.fr

Gymnastique



Le club de gymnastique est ouvert aux adultes et aux seniors. Au menu : pilates, stretching, relaxation le lundi en période scolaire de 15 h 30 à 16 h 30, et de 16 h 30 à 17 h 30, à la salle polyvalente, rue de St Maur. Renseignements au 02 97 23 83 50 ou au 02 97 23 96 29

Les Lutins de Langonnet



Venez prendre la balle au rebond avec les Lutins de Langonnet et pratiquer le tennis table. Un sport qui demande habileté et technique, réflexion et tactique, dépassement et maîtrise de soi, sans oublier bonne humeur et convivialité

Le club accueille joueuses et joueurs débutants ou confirmés, de 7 à 77 ans, en loisir ou compétition.

Aujourd'hui, les Lutins comptent 20 adhérents licenciés qui participent aux compétitions départementales, et une dizaine de pratiquants en loisir.

Le club organise un tournoi de double au mois de septembre, ainsi que des rencontres internes.

Notre club est heureux de participer à la vie locale depuis plus de 40 ans, mais également de se produire à l'extérieur de la commune.

Maintenant à vous de jouer, venez nous rejoindre.

Poney Club de Keraudrenic



Le Poney Club de Keraudrenic vous accueille toute l'année dans une ambiance conviviale et familiale. Vous pourrez pratiquer l'équitation à shetland, poney ou à cheval en loisirs ou en compétition.

Cours tous niveaux et tous âges (à partir de 3 ans), stage avec ou sans hébergement, promenade, etc..... Contact : Nelly Le Strat 0621005986

Keseg

Keraudrenic Equitation Sport Et Galop est l'association de cavaliers du Poney Club de Keraudrenic. Elle participe à la vie du club et à l'organisation des manifestations proposées au Poney Club de Keraudrenic.

Amicale des boulistes



L'Amicale des Boulistes se retrouve au boulodrome (Ancienne coopérative Even) tous les dimanches de 14h à 18h ainsi que les mercredis du café du Club des Retraités.
Contacts : Raymond Le Clech au 02 97 23 94 75

Eskemm



L'association Eskemm existe maintenant depuis 14 ans. Elle a pour but de créer et de maintenir des liens culturels et amicaux entre Langonnet et Cappamore en Irlande, par des échanges de courts séjours de 4 à 5 jours, en alternance une année en Irlande, l'autre année en Bretagne. Moyennant une cotisation de 10 euros par personne, l'association est ouverte à tous.
Contact : Yvon Le Bourhis au 07 60 77 04 37

La Troupinette



L'association "La Troupinette" a été créée en 2011 par une poignée de personnes enthousiastes et passionnées par le théâtre et désirant faire partager à tous ceux qui le souhaitent le plaisir de découvrir le travail d'acteur et le bonheur d'être sur scène !
L'apprentissage du théâtre, d'un rôle, la création des décors évoluent à chaque répétition tous les mercredis de 20h30 à 23h (de janvier à octobre hors vacances scolaires) pour permettre fin octobre la présentation au public d'une nouvelle pièce chaque année.
Pour tous renseignements : Barbara DIARD (metteur en scène) au 02.97.23.96.01.

Dornet Lézard Créatifs



L'association Dornet-Lézards créatifs c'est maintenant 2 ateliers : les semaines impaires, le mardi à 14h à la salle de La Trinité et le mardi à 20h à la salle socioculturelle. N'hésitez pas à vous renseigner, venez nous rejoindre et créer dans la joie et la bonne humeur, vos bijoux, votre déco, peinture porcelaine, toile home-déco, ...
Contacts : Béatrice Croizier au 02 97 23 93 48 ou Anne-Marie Prigent au 02 97 23 85 01

Arts Déco



L'atelier Arts déco est ouvert à toutes les sensibilités et à tous les âges.
Du débutant au pratiquant confirmé, chacun peut aborder la technique de son choix: dessin, pastel, aquarelle, peinture à l'huile ou acrylique. Chaque membre progresse à son rythme, dans les divers domaines abordés (paysage, portrait, nature morte, abstrait...). Les conseils sont partagés dans une ambiance bon enfant, sourire et travail sérieux ne sont pas incompatibles.
Chaque Jeudi de 14h à 17h à la salle des fêtes de la Trinité Langonnet.
Renseignements Jean Poitel au 02 97 23 98 89 ou par mail : jean.poitel@orange.fr

Club des retraités



L'association présidée par Hélène Méliarenne est très présente tout au long de l'année : café du mercredi, bals.
Contact au 02 97 23 9614 - jean.mouloude@orange.fr

Les Amis de l'Abbaye



Créée par trois amis qui voulaient garder une trace de la présence des haras à l'abbaye, l'association « Les Amis de l'Abbaye » met en valeur les richesses architecturales, culturelles et environnementales et apporte un soutien à la communauté locale des Spiritains.

Parmi les réalisations récentes : la restauration pierre par pierre de La fontaine de Saint-Antoine, la mise à jour de canalisations datant du XVI^{ème} siècle, et récemment, le nettoyage du canal de l'abbaye.

L'association propose des animations : les Heures musicales de l'Abbaye, le pardon de Saint-Maurice, les journées du patrimoine, des visites des lieux. Elle participe aux animations des associations locales : téléthon, le Petit théâtre de Claude...

Contact : Jocelyne Petit au 06 45 76 06 17

Bod Kelenn



L'association a pour but de promouvoir la langue bretonne et son enseignement au Pays du Roi Morvan. Elle organise notamment des cours de breton pour adultes, des interventions à la crèche et participe à diverses manifestations et événements pour promouvoir et mettre en valeur la langue bretonne (interventions en médiathèque...). Elle était cette année partie prenante de la « redadeg » (course pour la langue bretonne) sur le secteur... Bod Kelenn vous donne rendez-vous le week-end de la pentecôte pour la grande fête de la langue bretonne Gouel broadel ar brezhoneg qui se tiendra dans le bourg et dont elle est partie prenante.

Acteurs Ecole Rurale Publique

présidente : Lydie Guillochon
Tél. 06 30 71 61 61

Amicale Laïque

président : David Siohan
Tél. 06 60 69 87 97
davidelango@orange.fr

Ecole Sainte Jeanne d'Arc

A.P.E.L. : présidente, Morgane Annic
O.G.E.C. : président, Cédric Le Fer

A.C.C.A. (Association de Chasse Communale Agréée)

Président : Bernard Stéphand
Tél. 02 97 83 36 11

Anciens d'A.F.N.

Président : Georges Hegenauer
Tél. 02 97 23 85 64

A.A.P.P.M.A (Pêche et Protection du Milieu Aquatique)

22, rue de Keraude - Ploëmeur
Contact :
J.P. Cardon au 02 97 37 77 98

APPROM

Contact : Carlo Rosolen
Tél. 02 97 23 96 10
rosolen.carlo@wanadoo.fr

Arts Ty Show

Président : Gepetto
Tél. 02 97 23 90 05

Bod Kelen

Président : Bruno Le Clainche
Contact : Pascal Roulé, Alexis Hié
Tél. 06 95 12 13 87

Cercle celtique de l'Abbaye Korollerien An Elle

Président : Marcel Herniou
Tél. 02 96 47 12 57
marcel.herniou@wanadoo.fr

Club des retraités

Présidente : Hélène Méliarenne
Tél. 02.97.23.96.14
jean.mouloude@orange.fr

Comité de La Chapelle Neuve

Président : Eric Blanchard
Tél. 06 60 90 84 88
ricoloucas@me.com

Comité de La Magdeleine

Président : Robert Brabant
Tél. 02 97 23 52 60
robert-braban@orange.fr

Comité de Moustriziac

Présidente : Morgane Annic
Tél. 06 65 06 08 63
morgane.annic@laposte.net

Comité de Saint-Brendan

Président : Ernest Mariage
Tél. 02 97 23 94 30

Comité de Saint-Germain

Président : Michel Le Bail
Tél. 02 97 23 98 19

Comité de Saint-Guérolé

Présidente : Jeanine Poupon
Tél. 02 97 23 94 00

Comité de Saint-Maurice

Président : Marcel Herniou
Tél. 02 96 47 12 57
marcel.herniou@wanadoo.fr

Comité des fêtes de La Trinité

Président : Nicolas Garvenès
Tél. 02 97 23 90 42

Entente du Haut Ellé

Président : Benoit BOGARD
Tél. 02 97 34 81 12
aappmalententehautelle@bbox.fr

MT Galerie

Responsable : Marie Thamin
Tél. 02 97 34 70 55

Mutuelle «Coups durs»

Président : Christian Goujard
Tél. 02 97 23 96 91

Natural Osmoz

Contact : M. Defeignies
Tél. 06 08 60 42 55
02 97 34 31 82.
naturalosmoz@gmail.com

À Cheval au Pays du Roi Morvan

Président : Philippe Mainguy
Tél. 02 97 23 86 73
Phmainguy@wanadoo.fr

A.C.K. - Cavaliers de Kermat

Présidente : Nathalie Burgat
Tél. 02 97 23 85 03
06 30 44 57 68
nsplan@hotmail.fr

Badminton

Contact : Johanne Sivy
Tél. 06 79 61 02 40

Futsal

Contact : Mickaël Poupon
Tél. 06 62 55 17 83

Gouel Broadel ar Brezhoneg revient en 2019



Deux ans après la dernière édition en 2017, la fête nationale de la langue bretonne revient à Langoned les 7, 8 et 9 juin 2019.

L'événement se déroulera durant le week-end de la Pentecôte. Trois jours de fête autour de la langue bretonne: concerts, théâtre, cinéma, jeux, fest-noz, fest-deiz, sports, expositions... L'événement se déroulera cette année entièrement dans le centre-bourg. Le week-end commencera avec le tremplin musical Taol-Lañs le vendredi soir. Des animations diverses auront lieu le samedi et le dimanche à partir de 11h.

Le festival se déroulera en cœur de bourg, autour de la place plantée, où sera installée la scène principale, et les abords de la salle des fêtes. Le fest-noz Kan 'N Noz sera organisé à la salle des fêtes le samedi 8 juin et un fest-deiz aura lieu dans la même salle le dimanche.

Comme en 2017, un tournoi de football sera organisé, ainsi qu'un concours de palets bretons.

Une réunion d'information est prévue avec les associations de la commune le mardi 29 janvier à 18h00 à la médiathèque.

Pour tout renseignement, contacter les organisateurs :
Association Mignoned ar brezhoneg / contact@mignoned.bzh
06.11.70.65.92 / www.gbb.bzh

L'actu de la Grande Boutique



Du simple accueil des artistes en résidence jusqu'à la production de nouvelles créations, La Grande Boutique soutient de nombreux artistes dans leur projet de création et proposent tout au long de l'année des actions culturelles à destination de différents publics. Chaque année, avec ses partenaires, elle propose une programmation culturelle itinérante sur le Centre Bretagne. Le Festival Couleurs du Monde est un temps fort de cette saison. Il aura lieu vendredi 31 mai au dimanche 2 juin 2019.

www.lagrandeboutique.fr
www.facebook.com/frichearticle

Médiathèque : les livres de J.Y. Plourin en consultation



Ils sont à consulter à la médiathèque : neuf ouvrages offerts par Jean Yves Plourin, maître de conférences de Celtique. Parmi ces ouvrages, écrits en collaboration avec Pierre Hollo-cou, historien, archiviste, géographe : « Les noms de famille et leur histoire » de Quimperlé aux Montagnes noires, concernant entre autres notre commune de Langonnet et aussi : « Des sources de l'Ellé à l'île de Groix » concernant les noms de lieux et leur histoire.

Eau potable An dour da evañ

Abonnement tarif bleu (en €uro, hors taxes)

Diamètre du compteur 15/20	75,00
Diamètre du compteur 30/40	160,00
Diamètre du compteur 60/80	214,00
Consommation annuelle tarifs 2019 en €uro par m ³ , hors taxes	
0 à 30 m ³	1,59
31 à 500 m ³	1,67
+ de 500 m ³	1,32

Pour tous les autres tarifs d'abonnement (bleu, vert, jaune...) et de consommation, consulter le site internet de la commune ou s'adresser en mairie.

Intervention du service d'eau (tarif hors taxes)

Tarif main d'œuvre : 27,00 € l'heure

Tarif tracto-pelle : 77,50 € l'heure

Consommation d'eau pour chantiers, travaux de voirie, curage de réseau d'assainissement : 1,23 € par m³



Assainissement / Yac'husaat

Particuliers	Tarif hors taxes
Part fixe	71,40 €
Le m ³ de 0 à 30 m ³	0,46 €
Le m ³ supplémentaire	1,70 €

Tarifs buses	
Buse plastique 6 m posée (diam. int. 135)	100,00 €
Grille fonte 50 x 50	184,00 €

Pour les autres types de buses, consulter le site internet de la commune ou s'adresser en mairie.

Cantine, garderie Kantin ha diwallerezh skol

Restaurant scolaire	
Enfant/repas	3,00 €
Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	2,50 €
Carte enfant 15 repas	45,00 €
Carte Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	37,50 €
Garderie municipale	
1 enfant/séance	1,80 €
Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	1,50 €
Carte 20 séances	36,00 €
Carte Famille (3 enfants)	30,00 €

Médiathèque / Mediaoueg

Bibliothèque municipale	par an
Abonnement famille (tarif unique)	10,00 €



Concessions cimetière Lec'hioù er vered

Le m ² pour 30 ans	29,60 €
Le m ² pour 50 ans	45,45 €
Prix des concessions columbariums (emplacement)	
Columbariums et cavurnes	
pour 15 ans	272,00 €
pour 30 ans	49 7,00 €

Taxe de dispersion et droit d'inscription	
Jardin cinéraire La Trinité	199,00 €
Jardin cinéraire Le bourg	199,00 €
Participation à l'investissement des structures (prix coûtant)	
Columbarium	prix coûtant
Cavurnes	prix coûtant

Location de la salle des fêtes de Langonnet : tarifs 2019 (chauffage et sono compris)

Prestations	Associations communales			Commerçants et particuliers	Commerçants et particuliers de la commune			Associations, commerçants et particuliers extérieurs	
	But non lucratif	Spectacles culturels non lucratifs	Manifestations à but lucratif	But non lucratif	But non lucratif	But lucratif faibles entrées	But lucratif	But non lucratif	But lucratif
	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, arbre de Noël, repas de classe...	Chorale, concert théâtre...	Bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto... 2 gratuités/an	Enterrement	Mariage, repas, buffet...	Récital...	Réveillon...	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, mariage repas, buffet arbre de Noël...	Chorale, concert, théâtre, bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto...
Petite salle	Gratuit	Gratuit	57 €	36 €	68 €	85 €	149 €	143 €	290 €
Petite salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	78 €	47 €	91 €	116 €	184 €	271 €	349 €
Grande salle	Gratuit	Gratuit	91 €	57 €	110 €	126 €	192 €	278 €	370 €
Grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	120 €	67 €	131 €	150 €	226 €	310 €	430 €
Petite salle + grande salle	Gratuit	Gratuit	129 €	72 €	143 €	168 €	238 €	323 €	450 €
Petite salle + grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	158 €	88 €	176 €	191 €	263 €	348 €	509 €

Possibilité d'un forfait décoration pour un mariage : 50 € à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilité)
Chèques de caution : 200 € pour la réservation ; 150 € pour le nettoyage.

Location de la salle des associations de la Trinité Langonnet : tarifs 2019

Prestations	Associations communales			Commerçants et particuliers	Commerçants et particuliers de la commune			Associations, commerçants et particuliers extérieurs	
	But non lucratif	Spectacles culturels non lucratifs	Manifestations à but lucratif	But non lucratif	But non lucratif	But lucratif faibles entrées	But lucratif	But non lucratif	But lucratif
	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, arbre de Noël, repas de classe...	Chorale, concert théâtre...	Bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto... 2 gratuités/an	Enterrement	Mariage, repas, buffet...	Récital...	Réveillon...	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, mariage repas, buffet arbre de Noël...	Chorale, concert, théâtre, bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto...
Petite salle	Gratuit	Gratuit	42 €	32 €	54 €	64 €	106 €	116 €	230 €
Grande salle	Gratuit	Gratuit	72 €	44 €	84 €	106 €	171 €	255 €	358 €
Petite salle ou hangar + cuisine	Gratuit	Gratuit	64 €	54 €	74 €	84 €	126 €	136 €	250 €
Grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	103 €	66 €	106 €	126 €	191 €	285 €	379 €
Petite salle + grande salle	Gratuit	Gratuit	97 €	69 €	126 €	158 €	230 €	266 €	411 €
Petite salle + grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	116 €	79 €	136 €	168 €	240 €	280 €	426 €
Hangar	Gratuit	Gratuit	22 €		32 €				

Possibilité d'un forfait décoration pour un mariage : 30 € à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilité)
Équipements de la salle : tables + chaises + 1 frigo pour boissons + assiettes + verres + couverts + tasses à café
Chèques de caution : 200 € pour la réservation ; 150 € pour le nettoyage.

Janvier - Miz Genver

Samedi 19 : Vœux de St Brendan
Dimanche 20 : Langotrag Dancers
Mercredi 23 : Café du Club des Retraités
Vendredi 25 : A.G. La Chapelle Neuve
Samedi 26 : A.G. du Club des Retraités

Février - Miz C'hwevrer

Mercredi 6 : Café du Club des Retraités
Jeudi 7 : Chandeleur, club de gym
Samedi 16 : Fest-noz d'Eskeem
Dimanche 17 : Bal du Club des Retraités
Mercredi 20 : Café du Club des Retraités

Mars - Miz Meurzh

Mercredi 6 : Café du Club des Retraités
Samedi 16 : Repas, Amicale Jean Moulin
Mercredi 20 : Café du Club des Retraités
Dimanche 24 : Concours de dressage poney, Kéraudrenic

Avril - Miz Ebrel

Mercredi 3 : Café du Club des Retraités
Samedi 6 : Concours de pétanque de l'ESL, Place plantée
Samedi 13 : Concours de boules de l'ESL, stade
Samedi 13 : Repas, ACCA
Mercredi 17 : Café du Club des Retraités
Jeudi 19 : Vide jardin d'Arts Ty Show
Samedi 27 : Des étoiles plein les yeux
Dimanche 28 : Bal des Retraités

Mai - Miz Mae

Mercredi 1^{er} : Café du Club des Retraités
Samedi 4 : Repas du CCAS
Mercredi 15 : Café du Club des Retraités
Dimanche 19 : Concours sauts d'obstacles, Kéraudrenic
Mercredi 22 : Café du Club des Retraités
29, 30 et 31 : Festival *Couleurs du monde*, La Grande Boutique

Juin - Miz Mezheven

1^{er} et 2 : Festival *Couleurs du monde*, La Grande Boutique
7, 8 et 9 : Gouel ar Brezhoneg - Fête de la langue bretonne
Jeudi 13 : Café du Club des Retraités
Sam 15/ Dim 16 : Pardon de La Trinité
Dimanche 16 : Concours sauts d'obstacles à Kéraudrenic
Dimanche 16 : Kermesse, Amicale Jean Moulin
Vendredi 21 : Feu de la St Jean, St Brendan
Samedi 22 : Fête de la musique, La Grande Boutique
Samedi 16 : Fête du Poney Club, Keraudrenic
Dimanche 23 : Kermesse école Ste Jeanne d'Arc
Mercredi 26 : Café du Club des Retraités

Juillet - Miz Gouhere

Samedi 6 : Concours de pétanque de l'ESL, Place plantée
Dimanche 14 : Pardon de St Brandan
20 et 21 : Fest-noz et pardon de La Madeleine
Dimanche 28 : Pardon de St Maurice

Août - Miz Eost

Dimanche 4 : Pardon de St Germain
Dimanche 11 : Pardon de St Guénolé
Jeudi 15 : Pardon de La Chapelle Neuve
Dimanche 18 : Bal des Retraités
Dimanche 25 : Pardon de Moustriezic
Mercredi 28 : Café du Club des Retraités

Septembre - Miz Gwengolo

Samedi 7 : Concours de boules de l'ESL, stade
Dimanche 8 : Fête du cheval à Kéraudrenic
Mercredi 11 : Café du Club des Retraités
Mercredi 25 : Café du Club des Retraités
Samedi 28 : Repas école Ste Jeanne d'Arc

Octobre - Miz Here

Samedi 5 : Kig ha farz, Amicale Jean Moulin
Mercredi 9 : Café du Club des Retraités
Dimanche 13 : Bal des Retraités
Samedi 19 : Théâtre La Troupinette, 20h30

Dimanche 20 : Théâtre La Troupinette, 14h30
Mercredi 16 : Café du Club des Retraités
Samedi 26 : Théâtre La Troupinette, 20h30
Dimanche 27 : Concours de dressage, Keraudrenic

Novembre - Miz Du

Mercredi 6 : Café du Club des Retraités
Samedi 16 : Soirée raclette, APEL Ste Jeanne d'Arc
Mercredi 20 : Repas de Noël du Club des Retraités
Dimanche 24 : Pardon de St André, La Magdeleine

Décembre - Miz Kerzu

Mercredi 4 : Café du Club des Retraités
Vendredi 20 : Goûter de Noël de Jean Moulin
Samedi 21 : Goûter de Noël de Ste Jeanne d'Arc
Dimanche 22 : Spectacle, Ste Jeanne d'Arc

Gwerz Morvan Lez-Breizh

818 - 2108. Il y a 1 200 ans avait lieu, sur le territoire de notre commune, l'affrontement entre le chef breton Morvan Lez Breizh et le roi de France Louis le Pieux.

Le texte est tiré du Barzhaz Breizh, de Théodore Hersart de La Villemarqué : Lez-Breizh, chant V, 2^{ème} partie. L'orthographe du texte breton a été modernisée. La traduction est celle du texte original.

||

Ha bremañ seizh vloaz hag ur miz krenn,
Oa e floc'hd'e glask e peb tachenn.

Hag e floc'h a lavare 'vel-mañ,
O vont gant e hent e koa Hellean :

- Evit me bout lazhet e lazher,
Me am eux lollet va Aotrou ker.

Evel pa glevas e pen ar c'hoat
Ur marc'h ez-kañvus o c'hwirinat.

Hag e varc'h kerkent ha ma fronas,
Azc'hwirinat, o fringal, a reas.

Hag e penn ar c'hoat pa oe degoueet,
Marc'h du Lez-Breizh en deveux gwelet.

Hag eñ en e stou 'tal ar feunteun,
Nag evañ na peuriñ n'eure krenn ;

Nmet musat 'n dirienn c'hlas 'n eure,
Ha gant karn e dreid a ziskrape.

Ha sevel e benn goude eure,
Ha c'hwirinat kañvus adarre ;

Ha c'hwirinat kañ adarre :
Darn a lavar penaos e ouele.

- Ozhaç'h kozh, o tont d'ar feunteun,
Ha piv a gousk dindan ar voudenn ?

- Lez-Breizh a zo dindani kousket :
Tra vezo Breizh e vezo brudet ;

Dihun a ray e berr o youc'h'al,
Hag e ray o stal da re Vro-C'hall.

||

Or, il y avait sept ans et un mois que son écuyer le cherchait partout

Et son écuyer disait ainsi en cheminant par le bois d'Helléan :

- Si j'ai tué son meurtrier, je n'en ai pas moins perdu mon cher seigneur.

Alors il entendit à l'extrémité du bois les hennissements plaintifs d'un cheval,

Et le sien, mettant le nez au vent, y répondit en caracolant.

Arrivé à l'extrémité du bois, il reconnut le cheval noir de Lez-Breizh.

Il était près de la fontaine, la tête penchée, mais il ne peissait ni ne buvait ;

Seulement il flairait le gazon vert, et il grattait avec les pieds.

Puis il levait la tête, et recommençait à hennir lugubrement ;

à hennir lugubrement : quelques-uns disent qu'il pleurait.

- Dites-moi, ô vous, vénérable chef de famille, qui venez à la fontaine, qui est-ce qui dort sous ce tertre ?

- C'est Lez-Breizh qui dort en ce lieu ; tant que durera la Bretagne, il sera renommé ;

Il va s'éveiller tout à l'heure en criant, et va donner la chasse aux Francs !